

BOURSE 2023-2024

VOTRE ENFANT ETAIT AU
COLLEGE (boursier ou non boursier)

Vous devez faire une

1^{ère} demande de bourse
de Lycée

BOURSE 2023-2024

VOTRE ENFANT ETAIT AU LYCEE

NON BOURSIER	Vous devez faire une 1^{ère} demande de bourse de Lycée
DEJA BOURSIER	Le renouvellement de la bourse sera automatique SAUF si votre situation a changé (ressources, enfant à charge, lycée, orientation...). <u>Information à suivre en septembre</u> (emails, affiches, site ENT du lycée).

BOURSE 2023-2024

1^{ère} demande de bourse de Lycée

Comment faire ?

- Sur internet via educonnect

<https://educonnect.education.gouv.fr>

du 29 mai au 5 juillet 2023

ou

du 1er sept au 19 octobre 2023

- **ou dossier papier** (téléchargeable sur le site ENT du Lycée rubrique 'bourse 2023-2024'), à déposer à la rentrée au lycée ou avant le 5 juillet 2023 :

<u>AU COLLEGE</u>	pour les collégiens
<u>AU LYCEE,</u> <u>secrétariat de</u> <u>scolarité service des</u> <u>bourses</u>	pour les élèves déjà lycéens. A remettre en main propre et uniquement à ce service, contre remise d'accusé de réception

Contact :

Secrétariat de scolarité - Mme Carré

Lycee-Bellevue.Bourses@ac-toulouse.fr

Tel : 05 62 17 30 00

Accueil et permanences téléphoniques :

TOUS LES MATINS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h